



ADAMA

ZIVATA^{MC}

Un nouveau choix pour la suppression des insectes,
qui vous donne les mêmes résultats fiables dans
une formule plus durable et avancée



INSECTICIDE

GROUPE 3

Matière active

Lambda-cyhalothrine
120 g/L = EC

Format

Caisse : 2 bidons de 4,08 L

Doses d'application et acres pouvant être traités

Dose : 17 à 94 mL/ac
(dose standard : 34 mL/ac)

Acres traités :
45 à 240 ac/bidon
(dose standard : 120 ac/bidon)

Volume d'eau

Voie terrestre :
40 à 80 L/ac (10 à 20 gal US/ac)
Voie aérienne :
4 à 16 L/ac (1 à 4 gal US/ac)

Résistance à l'entraînement par la pluie

1 heure

PRINCIPAUX AVANTAGES

- Formulation avancée utilisant des matériaux végétaux durables
- Formulation à faible teneur en composés organiques volatils et à faible odeur
- Amélioration de l'expérience de l'utilisateur et de la flexibilité d'utilisation en zones sensibles aux odeurs
- Matière active éprouvée et fiable
- Un large spectre de cultures, de ravageurs et de modes d'utilisations

CULTURES HOMOLOGUÉES

- | | | |
|---|--|------------------------|
| • Brise-vents de cerisiers de virginie | • Fraises | • Patates douces |
| • Carottes | • Laitues pommée et frisée | • Pêches et nectarines |
| • Cerises | • Légumes-bulbes (ail, poireau, oignons verts et ciboule, échalotes) | • Poires |
| • Cultures de choux (brocoli, choux de Bruxelles, chou-fleur) | • Maïs sucré | • Pommes |
| | | • Pommes de terre |
| | | • Prunes |
| | | • Tomates |

ZIVATA^{MC} est homologué pour près de 30 cultures.
Consulter l'étiquette pour plus d'informations supplémentaires.

PRINCIPAUX INSECTES SUPPRIMÉS

- | | | |
|---|---|--|
| • Altises (de la pomme de terre, des crucifères, des tubercules) | • Cicadelles (blanche du pommier, de la pomme de terre) | • Pucerons (européens de l'asperge, farineux du prunier, du haricot, du pois, du soya, lanigère du pommier, vert du pommier, vert du pêcher) |
| • Anthonome de la fleur du fraisier | • Doryphore de la pomme de terre | • Punaises (brune du pommier, terne) |
| • Arpenteuse tardive | • Fausse-arpenteuse du chou | • Pyrale du maïs |
| • Carpocapse de la pomme | • Larves de fausse-teigne crucifères | • Sauterelles |
| • Cécidomyies (du chou-fleur, du pommier) | • Légionnaires (Bertha, d'automne, uniponctuée) | • Thrips de l'oignon |
| • Cercopie des prés | • Livrée des prairies | • Tordeuses (à bandes obliques, du cerisier, du pommier, orientale du pêcher, pâle du pommier) |
| • Charançons (de la carotte, de la graine du chou – adultes, de la luzerne, de la prune, du maïs, noirs de la vigne – adultes, rayés du pois) | • Mineuse marbrée | • Trypète des cerises |
| • Chrysomèles (du haricot, du tournesol) | • Mouche de la carotte | • Vers de l'épi de maïs |
| | • Piéride du chou | • Vers-gris (moissonneur, occidental) |
| | • Psylle du poirier (nymphe, adultes) | |



ZIVATA^{MC}

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

ZIVATA^{MC} est un insecticide pyréthroïde synthétique formulé avec un solvant amélioré d'origine végétale qui donne des effets gastriques et de contact à action rapide contre un large spectre d'insectes nuisibles. Cette formulation d'origine renouvelable possède de faibles propriétés organiques volatiles et améliore l'expérience de l'utilisateur en réduisant le potentiel de dérive et la volatilité du produit.

MOMENT D'APPLICATION ET STADE DES CULTURES

La nécessité et le calendrier d'une application doivent être basés sur la présence de parasites à des stades de développement vulnérables et de populations importantes, tel que déterminé par le réseau de surveillance local. Consulter l'étiquette pour connaître les cultures et les insectes spécifiques.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS

Herbicides:

- BISON^{MD} 400 L
- SQUADRON^{MD} II

Fongicides:

- Allegro^{MD}
- BUMPER^{MD} 432 EC
- SORATEL^{MC}
- TOPNOTCH^{MC}

DIRECTIVES DE MÉLANGE

Toujours vérifier à l'avance la compatibilité des produits en préparant d'abord un mélange d'eau, de ZIVATA^{MC} et du produit d'association à mélanger en réservoir en petites quantités proportionnelles.

ROTATION DES CULTURES

Aucune restriction l'année suivante

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE

- Oléagineux, pommes de terre, tournesols : 7 jours
- Blé fourrager, maïs (ensilage), timothée : 14 jours
- Légumineuses (soya, haricots, pois de grande culture, fèves, pois chiches, lentilles), maïs (de champ) : 21 jours
- Blé, orge, avoine : 28 jours

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE

Ne pas faire paître le bétail dans les 3 jours suivant l'application dans la luzerne et dans les 14 jours suivant l'application dans le blé, l'orge, l'avoine et la fléole des prés. Pour le maïs d'ensilage, ne pas appliquer dans les 14 jours suivant la récolte pour l'ensilage. Pour toutes les autres cultures enregistrées NE PAS faire paître ou récolter le fourrage, la paille ou le foin traités pour l'alimentation du bétail.

ENTREPOSAGE

Garder à l'abri du gel.

CONSEILS PRATIQUES :

La suppression de certaines espèces d'insectes avec les insecticides pyréthrinoides diminue à mesure que la température augmente (au-dessus de 25 °C). Pour de meilleurs résultats, appliquez ZIVATA^{MC} tôt le matin, avant que les températures ne grimpent, et en soirée, passé la chaleur de la journée. Utilisez suffisamment d'eau pour une couverture complète.



Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.
1.855.264.6262 ADAMA.COM

^{MD/MC} BISON, BUMPER et SQUADRON sont des marques déposées et SORATEL, TOPNOTCH et ZIVATA sont des marques de commerce d'ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. Tous les autres produits sont des marques de commerce de leurs sociétés respectives.
© 2022 ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltée.